

Archives

## Pour un audiovisuel public exemplaire

samedi 16 février 2008

Le 8 janvier, Nicolas Sarkozy a déclaré qu'il n'y aurait plus de publicité sur les chaînes de télévision publiques, sans définir leur mission ni présenter clairement de compensations financières permettant de faire face aux pertes de recettes.

Depuis longtemps, je suis moi-même partisan de supprimer la publicité sur les chaînes publiques, pour éviter qu'elles se soumettent à la logique de l'audimat et du gain immédiat. Cependant, c'est en fonction d'un projet, avec des moyens pour changer la logique du système.

## UNE CERTAINE IDÉE DE LA TÉLÉVISION PUBLIQUE

La télévision est devenue aujourd'hui un instrument d'intégration sociale. Elle contribue à former — ou, hélas, à déformer — la langue, la méthode de pensée, la structure de raisonnement, la manière de réfléchir, de ressentir, d'imaginer comment vivre. Presque tous les foyers français sont équipés d'un téléviseur, et plus de la moitié en ont au moins deux.

Il est donc essentiel que la télévision publique traite les Français en citoyens, et non comme aujourd'hui, en consommateurs d'images.

Elle ne doit pas être une télévision commerciale d'Etat, singeant les pires dérives des chaînes privées. Si le monde n'est pas une marchandise ou un titre financier, la télévision ne doit pas accoutumer à la banalité, au goût de posséder ou au rapport de forces.

Elle ne doit ni informer sans donner les moyens de réfléchir sur l'information fournie, ni enfermer les auditeurs dans l'instantané subi.

Il faut donc en éliminer tous les programmes promouvant la violence gratuite, le sexe-marchandise, l'irrationnel et les jeux d'argent.

Elle doit au contraire donner la priorité aux sciences, à la culture et au débat politique aux heures d'écoute normales. Il est absurde et méprisant pour le peuple de décréter d'avance que ces sujets ne suscitent pas d'intérêt.

C'est pourquoi rétablir une télévision publique de qualité et populaire suppose de donner la parole à ceux qui se battent réellement pour leurs idées et qui sauront, j'en prends le pari, communiquer leur passion, leur enthousiasme et leur esprit de découverte. Une pièce d'Eschyle ou de Schiller, restituant la notion de justice et de souveraineté individuelle face à un pouvoir établi injuste, a d'elle-même un pouvoir de mobilisation très fort sur tous les publics, si elle s'accompagne d'une

discussion entre acteurs, metteurs en scène, historiens et universitaires. L'objectif n'est pas de présenter un monument mort ou un truc spectaculaire, mais un spectacle qui élève. De même, suivre pas à pas la démarche d'une grande découverte scientifique — celles de Marie Curie, Lavoisier, Pasteur ou Franklin — une démarche créatrice avec ses hésitations, ses erreurs et ses succès, redonne le sens que l'idéal peut changer le réel. Dans l'actualité, montrer là où le meilleur des êtres humains s'exprime, ce qui change en mieux, transmet de même une exigence, au lieu du confort pessimiste des « mauvaises nouvelles ». Un groupe de jeunes, par exemple, luttant pour comprendre comment Kepler a découvert la gravitation universelle éveillera ceux qui apprendront qu'une telle chose puisse exister. Dans cette approche, comme dans un engagement politique, chacun risque quelque chose, c'est-à-dire de changer, et c'est ce risque, ce changement, cette interrogation sur son identité que la télévision doit aider à retrouver dans tous les domaines, pour faire face à la violence et au zapping.

Un climat de dialogue social exigeant pourra être ainsi créé, ouvert aux tendances les plus diverses de la société sur le plan philosophique, religieux ou politique, à l'opposé du nombrilisme dominant (chacun pour soi, l'animateur pour tous et la vraie vie pour personne).

En un mot, la télévision publique doit être un lieu de la République, d'unité dans la diversité, exprimant le mandat du Préambule de notre Constitution et la générosité de notre histoire par où elle rejoint l'histoire universelle. Sans donner de leçons, mais en inspirant.

## LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

Le premier impératif est d'assurer que les missions définies par la Charte de l'Antenne de France-télévisions soient réellement respectées. Pour cela, il faut redéfinir la charte en fonction des orientations exposées ci-dessus, avec un nouveau cahier des charges, et s'y tenir. Aujourd'hui, la télévision-spectacle emporte tout ; demain, l'Etat doit être responsable d'une télévision qui éduque et éveille.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit être son instrument de contrôle et de guidage, ne fonctionnant plus par amitiés, copinages ou complaisances, mais pour faire respecter les missions définies. Il en a les moyens (décisions, sanctions). Il devra les appliquer avec plus d'indépendance, de rigueur et de liberté.

Je pense que, pour cela, sa composition doit être modifiée. Aujourd'hui, il est composé de neuf membres dont trois désignés par le Président de la République, trois par le Président de l'Assemblée nationale et trois par le Président du Sénat. Ma préférence va à une élection de huit membres par l'Assemblée nationale et le Sénat, à la proportionnelle, pour que majorité et opposition aient la possibilité d'être représentées. Le neuvième serait désigné par le Président de la République.

Quant aux chaînes, *France3* devrait être une chaîne d'information rajeunie, représentant, activement et interactivement, la vie des principales régions de France. *France4* devrait être renforcée budgétairement et proposer une réelle alternative culturelle à *Arte*, sans, comme aujourd'hui, diverger vers le grand spectacle, le sport, la fiction, le cinéma et les restes de séries. *France5* devrait demeurer la télévision du contenu, centrée sur la découverte et l'éducation, une réelle « chaîne des idées ». Les chaînes parlementaires devraient être revigorées, pour illustrer de manière vivante, par thèmes, les enjeux de débats parlementaires sur les grands sujets qui intéressent le pays. *France2*, dans cet ensemble, n'a de sens que comme une chaîne d'information sur l'international, ouvrant sur le monde, en expliquant, par exemple, pourquoi tant de Français partent travailler à l'étranger et dans quelles conditions.

Alors, dira-t-on aussitôt, combien ça coûte ? L'évaluation, si l'on s'en tient à la situation actuelle, consiste à compenser les 800 millions de recettes publicitaires actuellement engrangées par France-télévisions, plus 400 millions d'euros pour fabriquer de nouveaux programmes occupant les espaces rendus vacants par la disparition des spots, soit, en tout, 1,2 milliards d'euros. C'est contesté par *TF1* et *M6*, mais il ne faut pas prendre en compte leurs protestations. La publicité perdue par France-télévisions ira grossir ces chaînes privées : aujourd'hui, avec 30 % de part

d'audience, *TF1* ramasse 55 % de la publicité télévisée ; demain, avec 45 % des chaînes ayant accès à la pub, elle en obtiendra 70 %.

L'on soupçonne même Nicolas Sarkozy de chercher à créer une situation financièrement si difficile pour France-télévisions qu'une de ces chaînes (*France2* ?) devrait être privatisée. Cela ne devrait pas être. D'autant moins que bientôt une chaîne nationale coûtera six fois moins cher (en exploitation) quand le service public sera tout numérique, c'est-à-dire en novembre 2011, et trois fois moins cher pour la haute définition.

Alors, que faut-il ? Sans doute une somme d'argent qui ne sera pas supérieure, à l'avenir, à la compensation de 1,2 milliards, tout en permettant de nouvelles initiatives et un dépoussiérage général.

Où trouver cet argent ? Plusieurs sources peuvent être en même temps sollicitées :

un pourcentage sur les recettes publicitaires accrues de *TF1*, *M6* et les chaînes privées ;

un pourcentage sur le chiffre d'affaires des nouveaux moyens de communication. Il est plus que normal que l'accès à l'internet et la téléphonie mobile payent (les bénéficiaires très élevés de l'oligopole Bouygues-SFR-Orange sont une source légitime où puiser) ;

une augmentation de la redevance appliquée aux revenus les plus élevés : c'est une occasion de rétablir un impôt progressif de solidarité.

Ce financement doit être pérennisé, comme celui de la *BBC* en Grande-Bretagne, pour assurer une politique à moyen et long terme et éviter la dépendance vis-à-vis du pouvoir existant. Les budgets de dépenses doivent être votés sur au moins cinq ans, sinon dix. Comme une part des recettes sera variable (dépendante des débits et des recettes publicitaires), l'Etat devra être chaque année, dans certaines limites, autorisé à abonder les comptes en relevant la redevance (pas plus de 5 % par an) et en affectant au besoin des fonds budgétaires en complément.

## CONCLUSION

Pour conduire cette réforme en profondeur, il faudra trouver des femmes et des hommes déterminés à changer la règle du jeu. A l'image des premières équipes actives des premiers commissariats au Plan, il faut réunir des éveilleurs de conscience. Le projet pourra ainsi s'inscrire dans la logique d'une véritable rupture culturelle, rétablissant une culture de la découverte et du dialogue socratique.

Bien entendu, il est difficile d'utiliser un vecteur-image, opérant dans l'immédiat, pour inciter à une réflexion en profondeur, œuvrant dans le temps. Toute vraie révolution, cependant, repose sur la solution de ce type de paradoxe.

**Jacques Cheminade**